

wilaya: Médéa

Daïra: Médéa

Commune: Draa Smar

NIF : 098426545029709

Avis d'appel d'offres ouvert exigence de capacité minimale n° 43/2026

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Draa Smar lance un d'appel d'offres avec exigence des capacités minimales pour réalisation Le projet:

Suivi et contrôle, préparation, réhabilitation et pavage de divers axes routiers dans le quartier Ain Abdelmoula (part de réalisation)

Les entrepreneurs intéressés par cette déclaration peuvent retirer le cahier des charges au prés du siège de la commune pour un montant de 4 000 DA, représentant les droits de retrait des cahiers des charges .

Conditions d'éligibilité:

- Certificat de qualification et de classification Spécialisation Travaux publics ou bâtiment , activité principale, catégorie 04 et plus.
- Références professionnelles (projets similaires) justifiées par des certificats de bonne exécution pour les 05 dernières années (2022, 2023, 2024, 2025, 2026) précisant l'année et montant d'exécution du projet, dont au moins un faisant état d'un montant de 8 000 000 00 DA ou plus.
- Bilans financiers des 03 dernières années (2023, 2024, 2025) prouvés par un certificat C20

Éléments du plis de la soumission:

1 / Le dossier de candidature contient:

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants .

A) Capacités techniques:

- Moyens humains justifiés par les certificats Cnas, Casnos Joindre des attestations pour les cadres et techniciens, ainsi que les attestations d'abonnement ou d'affiliation
- Les moyens physiques justifiés par les cartes grises et attestations d'assurance et fiche contrôle, et en cas de location, une copie du contrat de location notarié jointe à la carte grise + attestation d'assurance + et fiche contrôle en cours de validité , Pour les équipements qui ne disposent pas de carte grise, un procès-verbal ou d'inventaire doit être établie par un huissier de Justice ou Expert pour l'année 2025 ou plus
- Bilans financiers des 03 dernières années (2023, 2024, 2025) prouvés par un certificat C20.
- Un calendrier des délais de réalisation, signé, daté et tamponné

2 / Offre technique:

- Une déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 / Offre financière:

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être mis dans des plis séparés et fermés, portant le nom de la société, la référence à l'appel d'offres et son objet ainsi que. Les montions "dossier de candidature" ou "offre technique" ou "offre financière" Ces plis sont placés dans un autre plis fermé portant la mention:

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° :43/2026

L'objet d'appel d'offres Au président de l'Assemblée populaire communale de Draa Smar

- La durée de préparation des offres et leur acheminement a (15) jour
- Le séance d'ouverture des plis aura lieu la dernier jour de la période de préparation des offres a 10 :00 H
- La durée de préparation des offres est fixée par le service contractant par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'elle est requise, dans la presse écrite ou électronique, ou sur le portail des marchés publics ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Remarque: Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Les contractants sont tenus par leurs offres pendant une période de (03 mois) + le période de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Cette annonce est considérée comme une invitation pour les soumissionnaires assister à la séance d'ouverture des plis au siège d'APC